

Élections communales 2024

Principales demandes du GRACQ **Braine l'Alleud**
pour la mandature 2024-2030

Le Vélo: un enjeu de société crucial

Pour la Mobilité Urbaine

- Le vélo est reconnu comme le moyen le plus rapide pour se déplacer dans un rayon **de 2 à 5 km** en ville
- Augmenter l'utilisation du vélo réduit le nombre de voitures en ville et réduit les problèmes de **congestion du trafic**, au bénéfice de tous

Pour la Qualité de l'air dans les zones densément fréquentées

- Le vélo **n'émet pas** de gaz toxiques ni de particules fines

Pour la Santé Publique

- La pratique régulière du vélo améliore le bien-être mental et réduit les risques de **maladies cardiovasculaires**, de diabète et d'obésité, premières causes de décès prématurés dans les pays industrialisés. **Le vélo sauve des vies**

Le Vélo: un enjeu de société crucial (suite)

Pour l'Environnement

- Le vélo est un moyen de transport **écologique** qui permet de réduire l'empreinte carbone

Pour l'Économie

- Pour les ménages, le vélo est moins cher à **l'achat**, moins cher à **l'utilisation** et permet de contrer la **hausse du prix des carburants**
- Pour les **finances publiques**, les investissements en faveur du vélo coûtent nettement moins cher que pour la voiture et sont plus que compensés par le gain en matière de coûts de santé

Pour la Qualité de Vie

- Une politique en faveur du vélo permet de **réduire la pression automobile et l'insécurité routière** dans les centres urbains et les zones résidentielles

Ces points soulignent l'importance du développement du vélo dans la société. Il est donc crucial de continuer à investir dans les infrastructures cyclables et de promouvoir l'utilisation du vélo en Belgique

En Wallonie – la vision FAST 2030

Dans sa Déclaration de Politique Régionale le Gouvernement Wallon s'est fixé comme objectif de multiplier la part modale du vélo par 5 d'ici 2030.

- Les villes et communes seront incitées à exprimer de manière chiffrée **leurs ambitions en termes de vélo**, à les traduire au sein de leur **plan communal de mobilité** et à définir d'emblée **les moyens** qu'elles y consacreront
- Objectif: **10.000 km** de pistes cyclables en Wallonie
- En agglomération, là où la fonction de desserte locale est forte, **le 30 km/h sera privilégié**, permettant d'assurer le partage des voiries sans y construire de pistes cyclables
- La Région contribuera au financement des **stationnements vélos sécurisés** mis en œuvre par les pouvoirs locaux

Le vélo, une pratique en forte évolution...

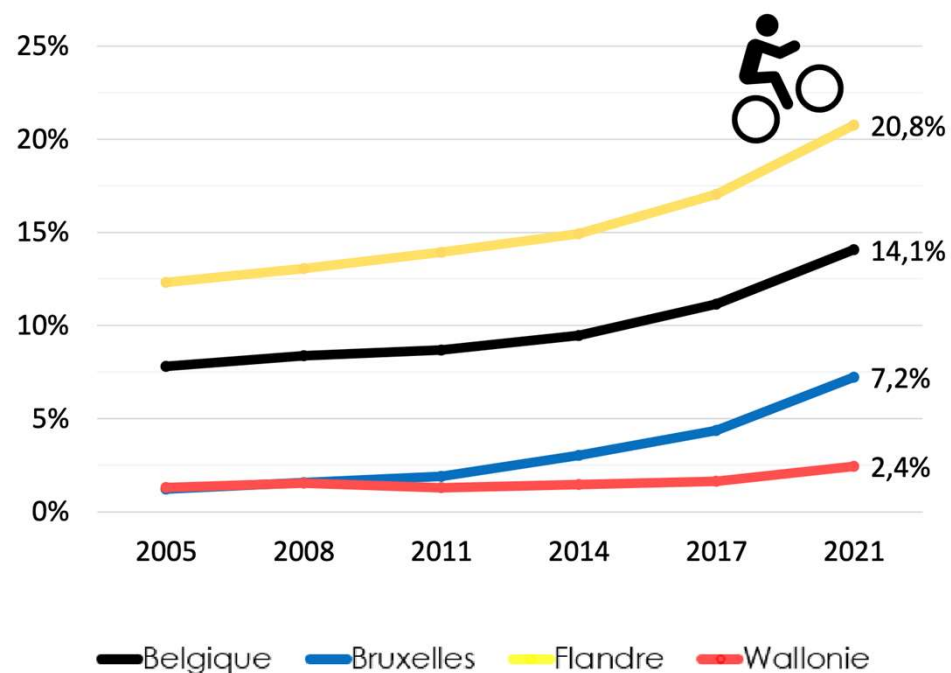
la pratique du vélo est en augmentation en Belgique, principalement en Flandre qui bénéficie d'infrastructures de qualité.

- Bruxelles qui a investi récemment dans des infrastructures de qualité voit la pratique du vélo augmenter de façon spectaculaire
- Le potentiel des autres modes doux est aussi impressionnant et nécessite les mêmes infrastructures
- Seule la Wallonie reste à la traîne



Il faut investir plus dans des infrastructures de qualité

Part modale du vélo en Belgique



Actualisation du plan de mobilité

De quoi parle-t-on ?

- Prise en compte de l'évolution des usages de déplacement et en profiter pour rendre l'espace public aux habitants, dans le respect du principe STOP
- **Confort** des aménagements (largeur, revêtement, absence d'obstacles...), adaptés tant aux vélos classiques qu'aux vélos cargos, VAE, speed pédélec, gyroroues, trottinettes électriques ou non...
- Réseau cyclable aménagé de manière **cohérente** et clairement **balisé**
- Priorité claire donnée à toutes les solutions alternatives à la voiture pour dégager des espaces apaisés



Mesure prioritaire

Nous demandons l'actualisation à court terme du plan de mobilité de la commune avec une large participation des habitants et des associations ainsi que des principaux acteurs de la mobilité (écoles, zonings...)

- Le plan actuel a été établi avec une priorité claire à l'automobile. Aujourd'hui, de très nombreuses localités ont prouvé qu'il était possible d'assurer une bien meilleure qualité de vie en privilégiant les usagers 'faibles', les modes 'doux' ou 'actifs' et que les changements apportés pouvaient bénéficier d'un très bon niveau d'approbation de la part des habitants

Mais aussi...

- Etablir un Schéma Directeur Cyclable pour la Commune tel que recommandé par l'Audit BYPAD



Références proches et intéressantes :

[Ottignies-LLN 2020](#)

[Nivelles 2021](#)

[Hal](#)

Le vélo à la portée de tou·te·s : lever les freins à la pratique du vélo



Des infrastructures qui permettent à tou·te·s de se déplacer à vélo



Un environnement sûr pour se déplacer à vélo



Stationner son vélo sans crainte du vol



Des formations pour rouler à vélo



Une combinaison vélo + transports publics facilitée



Des politiques cyclistes adaptées

Des infrastructures qui permettent à tou·te·s de se déplacer à vélo

De quoi parle-t-on ?

- Aménagements cyclables qui accueillent **tous les cyclistes** en sécurité indépendamment de leur **âge**, de leur **genre**, de leur **origine**, de leur niveau d'**expérience**, du **type de vélo** utilisé (classique, VAE, vélo-cargo...)
- **Confort** des aménagements (largeur, revêtement, absence d'obstacles...)
- **Sécurité** et **lisibilité** des intersections
- Réseau cyclable aménagé de manière **cohérente** et clairement **balisé**
- **Entretien** pour des infrastructures praticables toute l'année



Mesures prioritaires

Nous demandons la création d'itinéraires continus, balisés, revêtus et interconnectés:

- Finaliser l'aménagement de la L115/2
- Entre Braine, Ophain, Lillois et Bois-Seigneur Isaac
- Vers Nivelles, Waterloo, Genappe, Ittre et le Lion
- Réfection complète de la piste cyclable de la chaussée de Tubize

Et la correction des défauts sur pistes cyclables existantes (continuité dans les carrefours, bordures, poteaux...) suivant les recommandations de la [sécurothèque de la région Wallonne](#)

Mais aussi...

- Généralisation [B22/B23](#) et des [SUL](#) tels qu'exigés par la législation
- Entretien et équipe d'intervention en cas de tempête, en particulier en automne et en hiver



! Les modes électrifiés en plein essor exigent des infrastructures de bien meilleure qualité que les vélos classiques (vitesse plus grande, encombrement, petites roues, protection contre le vol...)

Un environnement sûr pour se déplacer à vélo

De quoi parle-t-on ?

- Concilier sécurité **objective** et **sentiment** de sécurité
- **Mixité** du trafic dans les voiries de quartier à faible trafic et aménagements **séparés** sur les axes plus importants
- Attention particulière aux **abords d'écoles**, parcs, plaines de jeux...
- **Respect** des règles : campagnes de sensibilisation, formations, système de contrôle-sanction
- Sécurité durant les **chantiers** ou les **événements temporaires**

Nous demandons

- La Mise en place de rues cyclables et/ou de [zone 30](#) près des écoles et dans le centre, suivant recommandations du [PACE](#)
- Autoriser l'accès aux cyclistes dans les parcs, ou au minimum réserver une possibilité de les traverser



Des solutions de stationnement vélo, sans crainte du vol

Mesure prioritaire

Nous demandons une offre de stationnement adaptée

- Stationnement à proximité directe des lieux de destination : de **courte** durée (arceaux) et de **longue** durée (accès sécurisé/protégé)
- Stationnement adapté à **tout type de vélo** , y compris de grand gabarit

Mais aussi...

- Encourager le stationnement vélo sécurisé au sein des **bâtiments**
- Lutte efficace contre le **vol** de vélos :
 - Identification des vélos
 - Développer l'action de la police et de la justice



! Le principal frein à l'usage des VAE et speed pédélecs est le risque de vol. Le nombre de VAE explose en Flandre et à Bruxelles, mais pas en Wallonie



Des formations et de la promotion

De quoi parle-t-on ?

- Formation des cyclistes pour **maîtriser** leur vélo, connaître les **règles** de circulation et acquérir les bons **réflexes**.
- Lutte contre l'**inégalité** d'apprentissage (genre, allochtones, précarité...)
- Travailler à une **image positive** du vélo (campagnes de promotion, balades, évènements)
- Valorisation de l'aspect **utilitaire** (en plus de l'usage récréatif / sportif)



Mesure prioritaire

Nous demandons la généralisation du [Brevet du cycliste](#) à tous les élèves de 5e primaire. La commune a un rôle primordial pour initier et pérenniser ce projet.

La journée de remise du brevet est l'occasion d'organiser un événement autour du vélo au sein de la commune. Pour poursuivre sur la lancée du Brevet, la commune peut appuyer la réalisation d'un PDS ou soutenir des initiatives locales pour encourager les déplacements à vélo sur le chemin de l'école.

Mais aussi...

- Défi mobilité interscolaire, pour inviter les enfants et leurs parents à tester de nouveaux moyens pour se rendre à l'école (exemple : le défi "Emile" de l'asbl [empreintes](#))
- Encourager le ramassage scolaire à vélo
- Balisage et promotion de nouveaux itinéraires
- Rondes de police à vélo, assure la proximité avec les citoyens et est une bonne manière de mieux appréhender les difficultés rencontrées par les cyclistes

Une combinaison « vélo/transports publics » facilitée

De quoi parle-t-on ?

- Booster le potentiel du vélo grâce à la **combinaison** avec les trains, trams, bus, métros
- **Accessibilité** des stations/arrêts
- **Stationnement** vélo (sécurisé et libre)
- **Lobbying auprès de la SNCB** en faveur du vélo dans les gares
- **Services vélos** (location de vélos, petites réparations...)



Mesure prioritaire

Nous demandons la création d'un vaste parking sécurisé à la gare de Braine-l'Alleud.

- Un parking sécurisé à la gare de Braine l'Alleud aurait un potentiel très important pour les utilisateurs VAE, habitant dans un rayon de 10 km
- Braine l'Alleud est la **troisième gare** du Brabant Wallon, juste après Louvain-La-Neuve et Ottignies. Le plan de transport 2023-26 de la SNCB prévoit divers aménagements sur cette période, dont des rampes d'accès aux quais pour handicapés qui seront, nous l'espérons également utiles aux vélos. **Par contre aucun parking sécurisé n'est prévu sur cette période**
- D'autres aménagements sont prévus dans le plan stratégique 2023-2032 (**soit après 2026**) :
 - *Parkings vélos à Braine l'Alleud, Lillois et Braine-Alliance*
 - *Parkings vélos sécurisés dans les gares L et M*

Des politiques cyclables qui s'adaptent en permanence

De quoi parle-t-on ?

- **Données** quantitatives et qualitatives pour appuyer la politique cyclable (comptages, études...)
- **Consultation** des usagers cyclistes
- **Moyens humains + budgets**
 - Planification
 - Mise en œuvre
 - Évaluation (audit BYPAD)
- Cohérence des politiques régionales et communales (centrales d'achat, subsides, formations...)



Mesure prioritaire

Nous demandons:

- De mettre le Principe 'STOP' (une hiérarchisation entre les différents modes de déplacement en encourageant les modes doux) en tête des priorités
- De mettre en place un dialogue constructif avec les associations de terrain et renforcer la commission vélo

Mais aussi...

- Activer le guichet de signalement en ligne : transparence et accès facilité y compris pour les non-Brainois
- Mise en place d'un système de comptage journalier des cyclistes
- Réserver les budgets nécessaires pour assurer le développement de la pratique du vélo